

Service Culturel - Salon International des Musées et des Expositions - Réaffectation d'une subvention

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Les Musées de la Ville de Besançon ont participé cette année au SIME (Salon International des Musées et des Expositions) qui s'est tenu au Grand Palais au mois de janvier.

Cette opération a fait l'objet du soutien de l'Association des Conservateurs de Franche-Comté qui a apporté un concours financier de 10 000 F, somme qui permet de régler les frais de déplacement des conservateurs qui ont assuré une présence permanente sur le stand.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal :

- d'encaisser cette somme de 10 000 F en recettes à l'imputation 945.21/709/41050,
- de l'affecter en dépenses à l'imputation 931.1/6611/20400 (frais de déplacement du personnel).

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition et en cas d'accord, à autoriser M. le Député-Maire à ouvrir au BS de l'exercice courant les crédits correspondants.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.